



La lettre verte des EHPAD n°85

ÉDITO

« *La première règle de l'écologie, c'est que les éléments sont tous liés les uns aux autres.* »

Barry Commoner

L'histoire du ministère en charge de l'environnement révèle que son domaine de compétences est, par essence, transversal.

Mélange entre l'aménagement du territoire, les transports, les ressources naturelles et l'énergie, les actions menées sont liées, mais parfois antinomiques.

C'est un numéro d'équilibriste dont les soutiens varient selon les politiques des gouvernants et les attentes des citoyens.

Mais, il est à l'échelle de l'écologie : tout est lié et l'action environnementale ne peut être envisagée seule.

C'est en agissant ensemble que les actes ont des chances de succès.

Sébastien Martel,
éco-conseiller

L'écologie en ministère

Le ministère de la Transition écologique en 2020 est, en France, l'administration chargée de préparer et mettre en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines du développement durable, de l'environnement et des technologies vertes, de la transition énergétique et de l'énergie, du climat, de la prévention des risques naturels et technologiques, de la sécurité industrielle, des transports et de leurs infrastructures, de l'équipement et de la mer.

Le ministère de l'environnement est créé en 1971 par le gouvernement Chaban-Delmas avec, pour ministre délégué, Robert Poujade. Il évolue, en 2020, en ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

En 2007, le ministère fusionne avec celui des Transports et de l'Équipement. En 2012, lui sont adjointes les compétences du ministère de l'Énergie.



Il devient, en 2017, le ministère de la Transition écologique et solidaire.

Le ministère possède donc **des compétences issues des secteurs environnementaux, des transports et de l'aménagement du territoire et de l'énergie sous 5 directions opérationnelles :**

- *la direction générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) ;*
- *la direction générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) ;*
- *la direction générale de l'Aviation civile (DGAC) ;*
- *la direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) ;*
- *la direction générale de la Prévention des risques (DGPR) ;*
- *la délégation à la sécurité routière.*

Il est représenté à l'échelon régional par les DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Le ministère possède une **tutelle sur les organismes suivants** : ADEME, RATP, SNCF, Office National de la Biodiversité, Office National des Forêts, IGN, IFREMER, Parcs Nationaux, Voies Navigables de France, Météo France, ANSES...

Il possède, par ailleurs, une **participation majoritaire** dans la société Électricité de France (**EDF**) et **minoritaire** dans la société **ENGIE** (ex- Gaz de France).

Abécédaire durable

Lettre verte

Bulletin d'information de l'Association Emmaüs-Diaconesses. La Lettre Verte présente les actions durables réalisées par les établissements.

Elle met aussi en avant des thématiques environnementales, globales ou du quotidien.



Moutons

L'EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen accueille à la belle saison des moutons afin de prendre soin écologiquement de la prairie du parc.

Cette solution, en collaboration avec un éleveur, ravit les résidents et les visiteurs.